

**Zeitschrift:** Ingénieurs et architectes suisses  
**Band:** 114 (1988)  
**Heft:** 26

## Sonstiges

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 27.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

de passation des marchés publics de fournitures et de travaux, ni de l'agrément européen, de la certification et de la reconnaissance des laboratoires d'essais tels que les établit la directive sur les produits de construction. Nous aurons l'occasion d'en reparler lorsque les textes définitifs auront été approuvés.

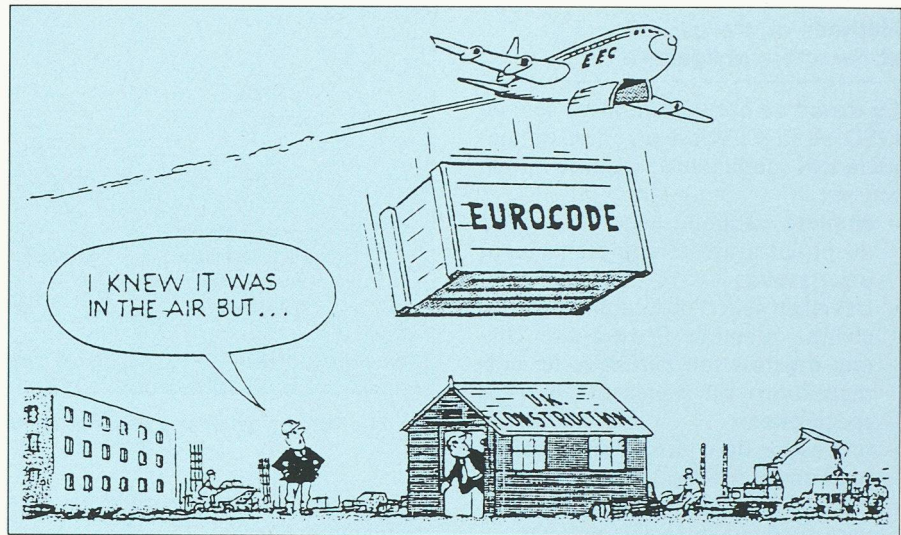
### Conclusions

« Big brother is watching you », écrivait George Orwell dans 1984. Nous avons survécu à 1984, mais depuis 1985 « il est en action ».

Il s'agit maintenant de survivre également à 1992, en nous disant à nous-mêmes qu'en 1992, notre situation ne devrait pas être pire qu'aujourd'hui, qu'elle devrait même, si possible, être meilleure.

A quelles conditions ?

- L'industrie d'exportation doit rester compétitive, elle doit pouvoir exporter ; la CE ne doit pas être un obstacle.
- L'industrie nationale approvisionnant le marché intérieur doit rester compétitive, malgré l'ouverture du marché ; nous ne devons pas dresser d'obstacles aux produits de la CE.
- Les bureaux d'étude doivent disposer d'outils (les normes) qui soient à la fois simples et utilisables à l'étranger.



Que faut-il faire ?

- Etablir un courant d'informations en Suisse sur les activités de la CE, de l'AELE et du CEN.
- Collaborer activement au sein du CEN (tâche prioritaire).
- Faire admettre une longue période de transition.
- Suivre l'évolution menant à un label de conformité CE, privilégier les solutions simples.
- Maintenir des solutions libérales sur le marché intérieur.

Comment pouvons-nous atteindre ces objectifs ?

Ces objectifs ne seront atteints qu'au prix de gros efforts, humainement et financièrement parlant (tableau 3). Mais à condition de savoir coordonner les actions de tous - pouvoirs publics, auteurs de projets, exécutants et fabricants -, la Suisse sera capable de *saisir sa chance en 1992*.

Adresse de l'auteur :

Caspar Reinhart, ingénieur SIA  
Responsable de la section technique  
du secrétariat général de la SIA  
Selnaustrasse 16, 8039 Zurich

## Actualité

### Distinction internationale pour un pionnier suisse de l'énergie nucléaire

Rudolf Rometsch, chimiste, spécialiste de la chimie physique, a reçu le Prix Karl-Heinz-Beckurts, décerné pour la première fois, en récompense de ses mérites et des services exceptionnels qu'il a rendus sur le plan international dans le domaine de l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire.

Cette distinction est décernée par l'American Nuclear Society (ANS) et par la Société européenne de l'énergie nucléaire (ENS), au sein de laquelle la Suisse est représentée par la Société suisse des ingénieurs nucléaires (SOSIN). Par cette distinction honorifique, l'ANS et l'ENS entendent rendre hommage à des contributions exceptionnelles propres à promouvoir la coopération internationale dans le domaine de l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire.

Rudolf Rometsch, connu en Suisse pour avoir été le président de la Société coopérative nationale pour l'entreposage de déchets radioactifs (Cédra), est membre d'honneur de la SOSIN. Il a joué pendant toute sa vie professionnelle un rôle actif dans le développement de l'énergie nucléaire, qui dure maintenant depuis plus de quarante ans. Né en 1917, il a commencé sa carrière dans l'industrie chimique à Bâle. Directeur général d'Eurochemie, il a dirigé de 1964 à 1969 la mise en service de l'usine de retraitement de Mol, en Belgique, usine soutenue par 13 pays européens. M. Rometsch a ensuite fourni de 1969 à 1978, en tant que directeur général adjoint et inspecteur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) à Vienne, une contribution déterminante à la

création du système international de garanties de l'AIEA, dans le cadre du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. M. Rometsch a quitté Vienne en 1978 pour prendre la présidence de la Cédra, fonction qu'il a occupée jusqu'en 1988. A l'appel de l'AIEA, il a dirigé la conférence de Vienne organisée en septembre 1986 après l'accident de Tchernobyl, lors de laquelle des experts soviétiques ont expliqué pour la première fois ouvertement au monde des spécialistes internationaux les origines de l'accident. M. Rometsch continue d'exercer une activité professionnelle, notamment en tant que conseiller de la Cédra pour les questions internationales et comme président du Comité de la gestion des déchets radioactifs de l'OCDE à Paris. Ce prix, décerné pour la première fois cette année, porte le nom du physicien nucléaire allemand Karl Heinz Beckurts, victime d'un acte terroriste en été 1986.